



La taxe de séjour et vous ?

1- La taxe de séjour, comment ça marche ? A quoi ça sert ?

- Présentation de cette fiscalité particulière et de son fonctionnement propre
- Rôle de la taxe de séjour
- Enjeux pour un territoire

2- Évolution de la taxe de séjour au 1er janvier 2019

- Que dit la loi ?
- Pourquoi cette loi ? Comprendre l'objectif du législateur
- Les marges de manœuvre des territoires
- Les impacts et les adaptations possibles pour les hébergeurs

3- La taxe de séjour et les opérateurs numériques

- Quid des opérateurs numériques dans la collecte de la taxe de séjour ? Définition des modalités et des responsabilités ...
- La reversement de la taxe de séjour au territoire par les opérateurs collecteurs ? Quand et comment ?

4- Foire aux questions des participants

Type de publics : Prestataires proposant de l'hébergement touristiques sur des territoire avec taxe de séjour en place

Modalités de fonctionnement : Intervention de 1h30, puis temps d'échanges et de questions de 30'.

Coût de l'intervention : 400 € (HT) + frais de déplacement

Contact :

Luc GOURIN
Maitre de conférence associé UFR Staps Rennes 2
Site internet : www.agence-tourisme.net
tel : 06 62 71 99 98
Courriel : luc@agence-tourisme.net